



Vous avez été touché par les attentats en France ou par tout autre événement violent et cela affecte votre vie ?

- L'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris vous propose une prise en charge médicale.

Le projet « PARIS-MEM » : *Paris Mémoire Vive* est conçu pour aider les personnes qui ressentent des difficultés post-traumatiques.

L'objectif est de comparer différentes prises en charges médicales, vous aurez le choix entre diverses options de traitement :

- La prise en charge innovante (dite de « blocage de la reconsolidation mnésique »).
- La prise en charge habituelle des psychotraumatismes

Dans les deux cas, cette étude vous propose un suivi sur une période d'un an.

Pour participer à l'étude vous devez répondre aux critères suivants :

- Ressentir des difficultés à reprendre votre vie normalement depuis les attentats
- Etre âgé(e) de 18ans ou plus
- Etre affilié(e) à la Sécurité Sociale
- Etre disponible pour environ 1 rdv/semaine pendant 8 semaines
- Ne pas être enceinte



Pour nous contacter : N° : 01 42 16 15 35

Investigateur Coordonnateur : Pr Bruno MILLET, MD, Hôpital Pitié-Salpêtrière
Responsable scientifique : Pr Alain BRUNET, PhD, Université McGill (Canada)
Ce projet a reçu les avis favorables des autorités compétentes

